

LES PLAINES SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 05 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 19 septembre 2022 sous réserves d'incidents

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire à VEDÈNE (Vclse) 260 av. de la Fonderie, le 12 septembre 2022, a été constituée une **société civile immobilière** dénommée **LES PLAINES** ayant pour **objet** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

siège social : VEDENE (84270) 45 rue Marcel Cerdan

La sté est constituée pour une **durée** de 99 ans

capital social : UN MILLION QUARANTE MILLE EUROS (1 040 000,00 EUR) variable dans les limites suivantes : 1.500.000€ maximum autorisé 1.000€ minimum autorisé.

Apports en numéraire :

- Pascal CARTOUX à hauteur de 100.000€
- Claire FERRAND à hauteur de 160.000€

Apports immobiliers :

- à VEDENE (84270) section AY n°276 et 279 évalué à 380.000€ par Pascal FERRAND
- à VEDENE (84270) section AV n°252 évalué à 220.000€ par Nicole CARTOUX et Pascal CARTOUX
- à VEDENE (84270) section AV n°251 et 250 évalué à 180.000€ par Gilbert CARTOUX, Nicole CARTOUX, Pascal CARTOUX et Claire FERRAND.



Ecrit par Echo du Mardi le 19 septembre 2022

Gérants : Pascal Laurent Noël CARTOUX domicilié à VEDENE (84270 102 Rue Rainoardi et Claire Marthe FERRAND domiciliée même adresse.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON

Pour avis

Le notaire.

3954525

Publié le 19/09/2022